

MAISON / APPARTEMENT / TERRAIN

Prix de vente (€) honoraires inclus	Montant des honoraires TTC*
Jusqu'à 80 000 €	Forfait de 6 000 € T.T.C.
De 80 001 à 140 000 €	8 % maxi T.T.C.
Au-delà de 140 000 €	5 % maxi T.T.C.

Sauf mention contraire sur l'annonce, les honoraires sont à la charge du vendeur. Si par accord des parties les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur, leur montant reste inchangé.

HONORAIRES DE LOCATION

MAISON / APPARTEMENT / TERRAIN

Honoraires T.T.C.	CHARGES DES HONORAIRES
10 % DU LOYER ANNUEL	50 % à la charge du propriétaire et 50 % à la charge du locataire.

* TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

Honoraires au 01/01/2020